LA TERRE EST NOTRE MÉTIER
LES LETTRES FILIÈRES FNAB

FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

Légumes ▸ Novembre 2014 N°1

Jean-Paul GABILLARD © Agrobio 35

Présentation de la commission légumes de la FNAB

- Elle réunit des producteurs bio et des salariés du réseau.
- Elle est composée actuellement de 72 membres, dont 28 producteurs, issus de 21 régions.
- Elle est un lieu de mutualisation et d'échanges (sujets techniques, réglementaires, politiques, etc.).
- Elle recense et analyse les besoins des producteurs, définit des priorités nationales et élabore des propositions d'actions. Elle accompagne la mise en œuvre de ces actions par le réseau.

Le référent professionnel joue un rôle de relais entre la commission et le conseil d'administration de la FNAB.

Si vous souhaitez faire partie de la commission, prenez contact avec votre GRAB.

Entretien avec Jean-Paul GABILLARD, référent professionnel légumes à la FNAB

Pour ce premier numéro, nous sommes partis à la rencontre de Jean-Paul GABILLARD, président de la FRAB Bretagne et référent professionnel légumes à la FNAB. Morceaux choisis.

« L'utilisation des produits phyto m'est devenue rapidement insupportable »

Je me suis installé au début des années 1990 sur la ferme familiale aux portes de Rennes. L'utilisation de produits phytosanitaires m'est devenue rapidement insupportable, j'ai donc entamé la conversion en 1997. Aujourd'hui nous sommes deux associés et deux salariés. Notre production est essentiellement commercialisée en circuits courts : marchés et paniers (via un GIE de producteurs), magasins spécialisés et restauration collective (via Manger Bio 35).

« Envie que la bio se développe au-delà des limites où l'on voudrait la cantonner »

Dès le début de ma conversion, j'ai adhéré à Agrobio 35 (le GAB d'Ille-et-Vilaine), ce qui m'a permis d'avoir un suivi technique et d'être en relation avec d'autres maraîchers bio. Mon engagement a pris ensuite une forme plus politique, avec l'envie que la bio se développe au-delà des limites où l'on voudrait la cantonner (juste pour répondre à un marché…). En Bretagne, l'agro-industrie a pris toute la place : si l'on veut exister, il faut être organisé et visible.

« Il est important que le réseau FNAB soit bien présent sur le terrain »

La production de légumes bio a connu une croissance importante ces dix dernières années. Aujourd'hui encore le développement de la bio se fait grâce à cette filière, notamment par l'installation. Il est important que le réseau FNAB soit bien présent sur le terrain pour accompagner les producteurs. Les échanges entre maraîchers, légumiers sont essentiels : ils permettent la mutualisation de la technique, le partage du savoir-faire, la coopération entre pairs…

« Un débouché pérenne grâce à la relocalisation des approvisionnements »

La relocalisation des approvisionnements des magasins bio est un enjeu clé : elle doit permettre, par le jeu de la complémentarité et de la solidarité, d'offrir aux maraîchers locaux un débouché pérenne et aux magasins une régularité d'apport. Un travail est mené dans ce sens au sein de la FNAB avec l'édition d'un guide pratique prévue au premier semestre 2015.

Avec l'Atelier Paysan, des formations à l'autoconstruction pour les maraîchers

Depuis 2009, l'Atelier Paysan, anciennement Adabio Autoconstruction, organise des formations à l'autoconstruction pour les maraîchers bio. Ces formations rencontrent un succès croissant : basé initialement en Rhône-Alpes, l'Atelier Paysan a désormais une antenne en Bretagne.

L'autoconstruction : pour qui, pourquoi ?

À l'origine de la démarche de l'Atelier Paysan, un constat simple : on ne trouve pas chez les concessionnaires d'outil adapté aux petits surfaces et à leur technique culturale (planches permanentes). Construire soi-même son outil permet de l'adapter à ses capacités physiques et ses besoins pédoclimatiques, culturaux, etc., et de le modifier au fil du temps. L'autoconstruction permet également de réaliser des économies non négligeables : pour un cultibutte comparable à un actisol, le montant de l'investissement est divisé par quatre.

Des formations pour quels besoins ?

Les formations dispensées permettent d'acquérir un savoir-faire et un outil. « *Les outils que nous proposons demandent une technicité importante. Il est donc primordial d'accompagner les maraîchers qui les fabriquent* » souligne Vincent Bratzlawsky, technicien formateur de l'Atelier Paysan. « *Les journées de formation que nous organisons sur les planches permanentes par exemple permettent d'informer et de former les agriculteurs. Le passage au système des planches permanentes ne s'improvise pas, il demande du temps de réflexion* ».

Des formations pour apprendre quoi ?

Les principales formations proposées par l'Atelier Paysan sont :

- **Chantier triangle et initiation au travail du métal :**

  Ces formations permettent de s'initier au travail de l'acier et aux techniques d'autoconstruction en apprenant à fabriquer des triangles femelles et à les souder sur les outils.

- **Outillage adapté et techniques culturales associées en maraîchage biologique en planches permanentes :**

  Ces formations portent sur la pratique du maraîchage en planches permanentes ainsi que sur l'utilisation, l'entretien et le réglage des outils agricoles (présentation d'un parc matériel type et de différents itinéraires techniques). Elles abordent également l'organisation globale de la ferme afin de présenter des solutions pour simplifier le travail de logistique.

- **Butteuse à planche, cultibutte, vibroplanche**

  La butteuse à planche, le cultibutte et le vibroplanche sont les trois outils de travail du sol en planche permanente proposés par l'Atelier Paysan. Les formations permettent d'acquérir des compétences avancées en travail du métal : les participants souhaitant s'équiper repartent avec leur outil.

Les dates des formations sont disponibles sur le site de l'Atelier Paysan.

Consommation de fruits et légumes bio : l'embellie

Les Français n'ont jamais été aussi nombreux à consommer des produits bio : plus du quart des Français consomment des produits bio chaque semaine selon les chiffres du baromètre Agence Bio / CSA 2014. Tendance de fond, le développement de la consommation de produits bio profite pleinement aux fruits et légumes. Gérard BERNIER, président de CohéFlor Bio, nous livre son analyse.

Il fait bon vivre au pays du bio

De janvier à septembre 2014, on peut dire que globalement les prix se sont tenus. On peut noter également que les volumes mis en marché ont été supérieurs à 2013. La croissance se situe en moyenne autour de +10 à +15 %. Face à la crise que traverse le secteur des fruits et légumes conventionnels, on peut dire qu'il fait bon vivre au pays du bio.

Comment va se dérouler le reste de la campagne ? Ce que nous savons avec certitude, c'est que les volumes de productions légumières de garde sont corrects dans toutes les régions. En revanche, côté fruits, certaines régions seront limitées en termes de volumes disponibles.

Ne pas céder à la panique en cas de pic de production

Au cours de cette année, les groupements ont moins eu à subir au quotidien la volatilité des marchés. Ils n'ont que très peu cédé à la panique dans le rapport volume/prix lors des pics de production et qu'il faut faire partir la production rapidement. Trop souvent par le passé, le réflexe était de baisser les prix au regard de la production régionale sans aller voir sur les autres bassins de production.

Un maintien des prix, garant d'une vie économique saine

Aujourd'hui, on peut dire que la situation a évolué au sein de CohéFlor : une attention particulière est apportée à la concertation et à l'analyse des marchés. Cela se traduit concrètement par un maintien des prix qui est le garant d'une vie économique saine pour chaque producteur.

Certes le système n'est pas parfait et il reste, en dehors de notre groupe, des organisations mixtes conventionnelle / bio et des indépendants bio qui ne partagent pas nos valeurs et nos préoccupations. À l'intérieur même de CohéFlor, tous les membres ne perçoivent pas encore parfaitement les effets bénéfiques de la planification et de la contractualisation et négligent les effets délétères de la spéculation sur les revenus des paysans.

Un secteur qui génère de la croissance et des revenus pour les paysans

En conclusion, je dirais que nous sommes dans un secteur d'activité qui génère de la croissance et des revenus pour les paysans. Si parfois nous souhaiterions faire plus au travers de nos actions collectives, réservons-nous une poire pour la soif et du plaisir à partager. L'image qui me vient à l'esprit, c'est celle de voyageurs qui auraient le choix entre d'un côté le train à vapeur et de l'autre le TGV. Vous conviendrez avec moi qu'il y a là matière à réflexion ?

© CIVAM Bio 66

Que disent les chiffres ?

De janvier à juillet 2014, les achats de fruits et légumes bio ont progressé de 4 % en volume mais de 2 % seulement en valeur (en raison de la baisse du prix moyen) par rapport à la même période en 2013.

Au hit-parade des légumes bio : les tomates, les carottes, les endives, les salades, les courgettes, les oignons et les poireaux.

Sources : Interfel/ Kantar Worldpanel, FranceAgriMer/ Kantar Worldpanel, Agence Bio

Présentation de CohéFlor Bio

CohéFlor Bio est une confédération d'organisations économiques de producteurs (OEPB de fruits et de légumes).

Créée fin 2011, elle a pour particularité de ne rassembler que des organisations 100 % bio, gérées par et pour les producteurs.

2015, une année de forts changements pour les aides

À partir du 1er janvier 2015, la nouvelle PAC 2014-2020 s'applique en France. Ses évolutions concernent l'ensemble des producteurs et vont impacter directement et indirectement les soutiens à l'AB. Voici un premier passage en revue des principales aides PAC auxquelles vous (producteurs bio ou en conversion) pourrez prétendre.

Quoi de neuf côté soutiens couplés ?

Comme en 2007-2014, des aides directes par secteur de production, relevant du premier pilier de la future PAC, seront mises en place à partir de 2015. Certains de ces « soutiens couplés » prévoient explicitement des clauses pour les producteurs bio. D'autres ne présentent aucune spécificité bio mais sont accessibles aux agriculteurs bio comme aux conventionnels.

Retour des aides bio sur le deuxième pilier

À partir du 1er janvier 2015, les deux mesures de soutien dédiées à l'AB (conversion et maintien) redeviennent des aides de type « mesures agro-environnementales et climatiques » (MAEC), relevant du deuxième pilier. Ces mesures sont obligatoirement présentes dans les Programmes de Développement Rural Régionaux (PDRR) avec toutefois des règles spécifiques pour leur mise en application régionale (modalités techniques, budget, etc.). Il s'agit d'aide à la surface, avec engagement contractuel du producteur pour une durée de cinq ans. Les montants par ha et par type de couvert sont encore à confirmer, nous vous les communiquons à titre indicatif.

Catégorie de couvert	Aide conversion (€ / an / ha)	Aide maintien (€ / an / ha)
Maraîchage	900	600
Cultures légumières de plein champ	450	250
Semences potagères	900	600
Semences céréales, protéagineux et cultures fourragères	300	160

D'autres aides relevant du deuxième pilier et ciblées AB ou présentant des critères spécifiques pour les producteurs bio ou en conversion peuvent être mises en place (aide à la certification, aides aux investissements, prise en charge – partielle – du coût du conseil technique…). Ces mesures peuvent (ou non) être inscrites dans les PDRR, selon les régions. Renseignez-vous auprès de votre GAB/GRAB.

Notre conseil

Il est primordial de choisir le dispositif d'aide le plus adapté à sa ferme et à son projet : la cohérence du projet doit guider le choix du dispositif demandé. Il n'est pas obligatoire de solliciter une aide « maintien bio » pour consolider un projet de conduite en bio : une MAEC « système » peut s'avérer plus pertinente pour mener à bien le projet d'exploitation, sans remettre en question la conduite bio de la ferme.

Quelle articulation avec les autres MAEC ? Comment s'y retrouver ?

Les mesures bio ne sont pas cumulables avec les MAEC « systèmes » et les MAEC ne sont pas cumulables entre elles. Seules certaines aides à enjeux localisés peuvent être cumulées avec les mesures bio (finalisation des autorisations de cumul en cours). Les producteurs bio étant éligibles à toutes les MAEC, ils peuvent donc choisir de s'engager soit en mesure bio, soit en MAEC non bio.

À partir de 2015, de nouvelles MAEC vont se mettre en place à l'échelle de l'ensemble des « systèmes de production ». Ces mesures viseront soit à améliorer les pratiques, soit à consolider des pratiques existantes « environnementalement vertueuses » et/ou menacées de disparition. Ces MAEC systèmes seront toutes « zonées » (sauf celles relatives aux élevages).

Zoom sur la station expérimentale Biophyto en Languedoc-Roussillon

Membre actif du réseau des stations bio de l'ITAB, la station expérimentale Biophyto, créée par le CIVAM Bio 66 (Roussillon), a fêté l'an dernier ses 20 ans. De la mise au point de techniques culturales spécifiques bio à l'acquisition des références technico-économiques, ses missions sont variées et ont évolué au cours du temps avec toujours un seul objectif : répondre aux besoins des maraîchers bio de la région.

La genèse

Lors de sa création, le premier objectif du CIVAM Bio 66 était de mettre en place un service technique spécifique bio pour accompagner les producteurs puisqu'à l'époque aucune Chambre d'agriculture ne s'intéressait à la bio. Pari tenu en 1988 !

Il s'est ensuite avéré rapidement nécessaire d'accompagner la conversion en bio des exploitations maraîchères du Languedoc-Roussillon, donc de démontrer la faisabilité des techniques culturales bio et de les comparer à celles de l'agriculture dite raisonnée. Deuxième pari réussi : la création quelques années plus tard d'une unité expérimentale sur l'exploitation du lycée agricole de Théza près de Perpignan.

Biophyto © CIVAM Bio 66

Les expérimentations

Dès le départ, en plus de la comparaison au conventionnel, deux itinéraires bio ont été testés : l'un dit « bio éthique » avec une rotation pluriannuelle des cultures qui a permis de maîtriser les techniques culturales d'une grande diversité de légumes, l'autre dit « bio intensif » avec une rotation plus simplifiée.« *Après plusieurs années, on a ainsi pu vérifier que les rotations longues sont la meilleure prévention contre les risques phytosanitaires. Notre expérimentation s'est toujours inscrite dans une approche systémique mais nous avons souhaité que les résultats soient rapidement transférables aux professionnels* » souligne Alain ARRUFAT, ingénieur responsable de la station.

L'évolution : l'amélioration des performances

Depuis la création de Biophyto, la filière maraîchère bio régionale s'est beaucoup développée. La demande professionnelle a elle aussi évolué : il ne s'agit plus de convaincre de la faisabilité de la conversion, mais d'améliorer les performances techniques et économiques des producteurs bio. « *Depuis une dizaine d'années, c'est une commission interprofessionnelle régionale qui définit l'orientation stratégique des programmes, en intégrant la problématique du circuit long comme du circuit court. Plus récemment la volonté de la distribution de relocaliser son sourcing en France nous a amenés à renforcer encore l'axe diversification des cultures.* » précise Patrick MARCOTTE, chargé de mission fruits et légumes pour Sud et Bio Languedoc-Roussillon.

Les résultats

La station expérimentale a contribué à plusieurs innovations techniques, devenues aujourd'hui des pratiques courantes en bio comme en conventionnel, telles que la solarisation des sols en période estivale, testée dès 1993, la lutte biologique et l'utilisation de plantes-relais qui contribuent à maîtriser les coûts d'introduction des insectes auxiliaires.

La problématique spécifique des circuits courts a été prise en compte avec la mise en place d'essais de cultures associées qui ont permis de mettre au point un programme pour la planification des cultures des maraîchers pratiquant la vente directe et qui doivent gérer près d'une vingtaine d'espèces par saison. Largement diffusé, l'outil conçu pour la production sous-abri peut être adapté à la production de plein champ et au climat d'autres régions plus septentrionales.

Carte d'identité

Implantation : 5 tunnels froids, soit 2 000 m² de cultures maraîchères sous abri

Budget annuel : 80 K €

Financement : FAM 33 %, conseil régional de Languedoc-Roussillon 28 %, conseil général des Pyrénées-Orientales 15 %, autofinancement 20 %

Objectifs :

- Développement de l'approvisionnement maraîcher des groupements de producteurs et entreprises commerciales bio ;
- Acquisition de références pour la diversification de l'offre locale destinée aux marchés de proximité ;
- Mise au point d'alternatives techniques à l'usage des pesticides.

Plus d'informations sur le site de Sud et Bio

Un exemple à suivre

Dans le contexte actuel d'incertitude sur la pérennité des financements qui permettent d'accompagner le développement de la bio, les responsables professionnels de Biophyto ne doutent pas de la pertinence de cet outil : « *C'est une évidence ! Nous producteurs, nous avons besoin d'une expérimentation spécifique à la bio qui associe l'approche systémique et la recherche de solutions préventives. Il faut poursuivre dans cette voie pour s'assurer que nos systèmes de production sont économiquement et écologiquement durables* » assure Vincent MIGNOT, maraîcher des Pyrénées-Orientales.

Au-delà de sa vocation régionale, ce dispositif qui a fait ses preuves pourrait ainsi s'avérer pertinent dans d'autres régions où les GAB et GRAB sont fortement sollicités par les maraîchers bio.

Quoi de neuf à l'ITAB ?

Organisme dédié à la coordination nationale de la recherche-expérimentation en AB, l'ITAB compte des commissions techniques, dont une dédiée au maraîchage, et des commissions transversales. Passage en revue des travaux en cours sur le maraîchage.

Guide sur le maraîchage en AB

Démarrée en 2012, la rédaction du guide touche à son terme. La parution des deux premiers tomes est prévue en fin d'année. Le troisième et dernier tome sortira début 2015.

Le tome 1 sera consacré à des informations techniques générales (gestion du sol, santé des plantes, semences et plants, récolte et conservation, planification). Le tome 2 proposera des fiches techniques par principale espèce légumière cultivée (alliacées, brassicacées, cucurbitacées, solanacées…). Le tome 3 sera dédié à la maîtrise des adventices.

Espace Internet dédié au maraîchage

L'ITAB est en phase de refonte de son site Internet. Le nouveau site, qui sera mis en ligne courant 2015, proposera un espace dédié au maraîchage. Vous y trouverez notamment des informations techniques, des fiches techniques pour des productions marginales n'ayant pu être intégrées au guide dans sa version papier, l'actualité de la commission maraîchage et des programmes de recherche et d'expérimentation dans le domaine des légumes biologiques, etc.

Guide sur les stratégies de protection contre Tuta absoluta

Le guide « *Stratégies de protection des cultures de tomates sous abri contre Tuta absoluta – pour la protection biologique intégrée et l'agriculture biologique* », issu des résultats du programme Casdar Tutapi coordonné par l'ITAB, sera disponible fin novembre.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mathieu CONSEIL (commission maraîchage ITAB).

Directrice de publication : Stéphanie PAGEOT (FNAB)
Comité de rédaction : Alain DELEBECQ (Gabnor), Jean-Paul GABILLARD (FRAB Bretagne), Nicolas HERTBETH (CGA Lorraine), Patrick MARCOTTE (CIVAM Bio 66), Goulven MARÉCHAL (FRAB Bretagne)
Rédaction : Marianne ROISIN, Clara GASSER et Anne HAEGELIN (FNAB)
Secrétariat de rédaction : Marion WADOUX (FNAB)
Conception graphique : Compote de Com' (www.compote-de-com.com)
Maquettage : Arthur BRUNET (FNAB)

FNAB
Fédération Nationale d'Agriculture BIOLOGIQUE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Cette publication bénéficie du soutien du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt. Sa responsabilité ne saurait toutefois être engagée.